



INFO-MAIRIE n°18

Travaux Carrefour D67/D88 Éclairage Mairie/Éclairage Public Cérémonie Epoux NORMAND

Mairie ORADOUR

Chillé, Germeville, Coudret, Chantereine, les Châtelets, Le Perret

1 place du 19 Mars 1962

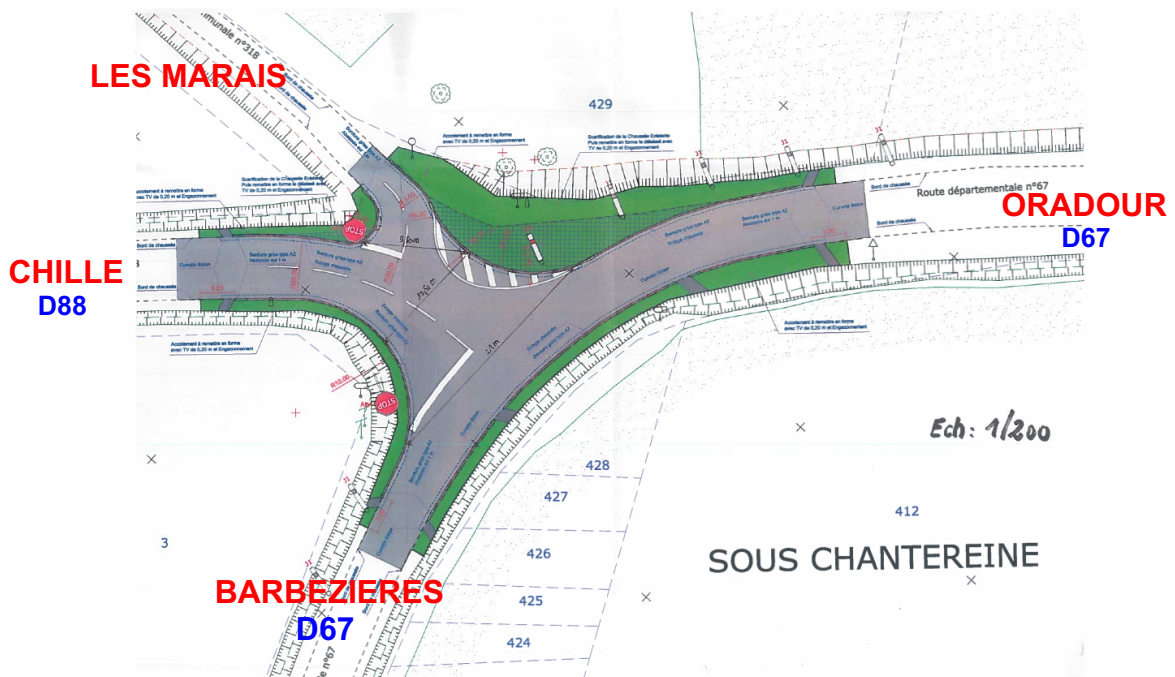
16140 ORADOUR D'AIGRE

☎ : 05.45.21.02.84

✉ : mairie-oradour@wanadoo.fr

www.oradour.fr

A compter du **17 Octobre** le Département modifie le carrefour Chillé D88 / Barbezières-Oradour D67 jusqu'au 31 Octobre si tout va bien



La **D88 (route de Chillé)** sera fermée à la circulation, la **D67 (route Barbezières/Oradour)** sera ouverte avec un feu en alternance du 17 octobre le 10 novembre au plus tard. Lors de la pose des bordures coulées et de l'enrobé, la **D67** sera fermée à la circulation (date prévue entre le 19 et le 30 octobre) au plus tard. Une déviation sera mise en place.



Afin de réduire la consommation d'énergie, le conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage de la Mairie. Des projecteurs à détection de mouvement ont été mis en place.

L'éclairage public sera modifié dans les semaines à venir selon les préconisations du gouvernement. Actuellement l'extinction de celui-ci est à **23h30** avec une reprise à **6h30**.

Dorénavant l'extinction sera à **22h30** avec une reprise à **6h30**. Cela devrait nous faire faire des économies. De plus dès que cela va être possible, nous allons faire changer les ampoules actuelles par des ampoules Led. Pour rappel le coût de l'éclairage public pour notre commune est de 3.500 €/an.



La Cérémonie pour les époux **NORMAND** se déroulera le dimanche 9 octobre 2022 à 11 heures à la stèle située sur la Départementale n°67. Une exposition sur la résistance et les époux Normand sera à voir à la salle communale lors du verre de l'amitié.

Le Maire
Didier LAVERGNE